

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE COOKSHIRE-EATON

SÉANCE DU 6 JUILLET 2015

Session régulière du conseil, sous la présidence de M. Noël Landry, maire, tenue le 6 juillet 2015 à 19 h 30 au 220, rue Principale Est et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil.

Monsieur Yvon Roy, conseiller du district 1
Monsieur Yvan Tremblay, conseiller du district 2
Monsieur Roger Thibault, conseiller du district 3
Madame Amanda Hamel, conseillère du district 4
Monsieur Pete Lachance, conseiller du district 5
Madame Sylvie Lapointe, conseillère du district 6

Sont également présents, M. Martin Tremblay, directeur général / secrétaire-trésorier et M. René Roy, technicien à la direction et au greffe.

- A) Présences et ouverture de la séance du 6 juillet 2015 par M. Noël Landry, maire.**
- B) Adoption de l'ordre du jour de la séance du 6 juillet 2015.**
- C) Adoption du procès-verbal de la séance du 1^{er} juin 2015.**
- D) Adoption du procès-verbal de la réunion de travail du 16 et du 30 juin 2015.**
- E) Période de questions.**
- F) Correspondance.**
- G) Autres sujets - Activités de proximité.**
 - 1) M. Jean-Guy Prévost, 840 rue Craig Nord, demande de dérogation mineure 2015-05-04-D.
 - 2) M. Sylvain Vallée, 740 rue Principale Est, demande de dérogation mineure 2015-05-05-D.
 - 3) Championnat de Slo-Pitch national, demande de commandite.
 - 4) Services exp inc., paiement d'honoraires professionnels, différents dossiers.
 - 5) Monty Coulombe avocats, paiement d'honoraires professionnels, août à novembre 2014.
 - 6) Aménagements floraux au Parc des Braves, à l'Hôtel de Ville, au Parc du barrage, à la place centrale à Sawyerville, acceptation de l'offre de service de la Pépinière Amanda-Joe.
 - 7) Nomination du Comité consultatif pour l'élaboration du plan directeur pour les loisirs, les parcs et les espaces verts.
 - 8) Super Derby démolition Cookshire 2015, autorisation en vertu du règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques.

- 9) Hôtel-Motel Sawyerville, demande de commandite.
 - 10) Chambre de commerce du Haut-Saint-François, demande pour l'utilisation de la Salle-Guy Veilleux.
 - 11) Adoption de la Charte des paysages estriens.
 - 12) Piscine du secteur Cookshire, remplacement de l'assistant-sauveteur.
 - 13) Jardin communautaire de Sawyerville, organisation d'une activité pour la Fête du Canada, autorisation en vertu du règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques et aide financière.
 - 14) Vente du camion Inter 1986, acceptation d'une offre.
 - 15) Achat d'un balai mécanique.
 - 16) Vidange et déshydratation des boues des étangs de la station d'épuration du secteur Cookshire, adjudication d'un contrat.
 - 17) Nomination des personnes autorisées à faire faire des clés sécurisées.
 - 18) Nomination d'un élu comme remplaçant sur le Comité consultatif d'urbanisme.
 - 19) Location d'une pelle mécanique.
 - 20) Fédération québécoise des municipalités, résolution d'appui pour les négociations du prochain Pacte fiscal.
 - 21) Gravière St-Laurent, demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ).
 - 22) Couches lavables, adoption du programme d'aide financière révisé.
 - 23) Église essénienne chrétienne demande d'accommodement raisonnable pour l'épuration des eaux usées au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.
 - 24) Allocation d'un budget pour les photos des différents secteurs de la municipalité.
 - 25) Le Buvard librairie ambulante, vente de livres neufs et usagés.
- H) Autres sujets - Activités d'agglomération.**
- I) Propositions des membres du conseil.**
- J) Avis de motion.**
- K) Étude et adoption de règlements.**
- 1) Règlement 206-2015 modifiant le règlement de zonage no 416-01 de Cookshire afin de modifier les usages spécifiques autorisés dans la zone publique P-8.

2) Règlement 207-2015 décrétant une dépense de 460 000 \$ et un emprunt de 460 000 \$ de pour la réfection des services municipaux sur la rue Castonguay.

L) Comptes du mois.

M) Varia.

1) Financement temporaire, règlement 207-2015 décrétant une dépense 460 000 \$ et un emprunt 460 000 \$ de pour la réfection des services municipaux sur la rue Castonguay.

N) Période de questions.

O) Ajournement ou clôture de la séance.

A) Présences et ouverture de la séance du 6 juillet 2015 par M. Noël Landry, maire.

B) Adoption de l'ordre du jour de la séance du 6 juillet 2015.

Résolution 2015-07-5186

Proposé par la conseillère Amanda Hamel, appuyé par le conseiller Yvan Tremblay, il est résolu que le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton adopte l'ordre du jour de la séance régulière du 6 juillet 2015 tel que remis à chaque membre du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C) Adoption du procès-verbal de la séance du 1^{er} juin 2015.

Résolution 2015-07-5187

Proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par la conseillère Sylvie Lapointe, il est résolu que le procès-verbal de la séance du 1^{er} juin 2015 est adopté tel que remis à chaque membre du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D) Adoption des procès-verbaux des réunions de travail du 16 et du 30 juin 2015.

Résolution 2015-07-5188

Proposé par la conseillère Sylvie Lapointe, appuyé par le conseiller Yvon Roy, il est résolu que les procès-verbaux des réunions de travail du 16 et du 30 juin 2015 sont adoptés tels que remis à chaque membre du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E) Période de questions.

1) M. Joe Hamel s'adresse au conseil pour l'informer qu'il a déposé une pétition de 54 signatures à l'hôtel de ville cet après-midi concernant le projet de construction d'une caserne de pompiers à Sawyerville. Il demande de s'interroger sur la localisation de la caserne sur le même terrain que la caserne actuelle. Selon les signataires, cet emplacement représente des dangers étant donné qu'il est situé dans un secteur

résidentiel où l'on retrouve une garderie, une patinoire et une résidence pour personnes âgées. Le maire explique à M. Hamel que la municipalité a déjà engagé des frais appréciables pour la préparation de la construction sur le site actuel. De plus, si ce terrain change de vocation, il est fort probable que le Ministère exigent des tests et possiblement des travaux de décontamination, ce qui représente plusieurs dizaines de milliers de dollars. Il faut aussi tenir compte que le schéma de couverture de risques a été réalisé avec la caserne sur ce site. Le conseil convient de rediscuter de ce sujet à la prochaine réunion de travail.

- 2) M. Bruno Veilleux, résident sur le chemin Learned Plain, signale au conseil un comportement discutable d'un employé municipal qui aurait changé de voie pour éviter un endroit où la municipalité doit faire des travaux d'asphaltage sur la rue Craig Nord. De plus, il demande quand la municipalité fera les réparations des nombreux nids-de-poule sur le chemin Learned Plain. Le maire prend note de ses commentaires et l'informe que des travaux d'asphaltage sont prévus dans les prochains jours.
- 3) M. Andreas Haubl, résident sur la rue Plaisance, s'interroge sur le fait que la municipalité n'a pas encore réparé une crevasse près du trottoir suite aux pluies diluviennes du 9 juin dernier. Il demande aussi ce qui sera fait pour diminuer les risques d'inondation dans ce secteur problématique de la municipalité. Lors des dernières fortes pluies, son sous-sol a encore été inondé. Le maire l'informe que la municipalité compte aménager un bassin de rétention. Les évaluations à ce sujet sont en cours.
- 4) M. Denis Gosselin, résident sur la rue Plaisance, explique qu'il a subi encore une inondation dans son sous-sol lors des fortes pluies du 9 juin derniers. Le débordement du ruisseau a été causé par l'obstruction de la grille que la municipalité a installée en 2010. Pour ne plus que ça se reproduise, il veut que la municipalité corrige la situation. Le maire lui répond que l'obstruction de la grille a été causée par les nombreux débris qu'on retrouve dans ce cours d'eau. Plusieurs résidents à proximité y jettent des résidus de toutes sortes. Il faut aussi tenir compte que la pluie qui a causé l'inondation est exceptionnelle. La municipalité reverra le design de la grille et poursuit les démarches pour un bassin de rétention.
- 5) M. Luc Massé, résident sur la route 251 dans le secteur de Johnville, demande où en sont les démarches pour l'aménagement d'un mur coupe-sons pour atténuer le bruit des nombreux camions qui passent près de sa résidence. Il ajoute qu'il ne circule pas moins de 500 camions par jour dans son secteur. Le maire lui répond que cette route est sous la responsabilité du MTQ. Une rencontre sera planifiée avec eux et le député pour tenter de trouver une solution.
- 6) M. Craig McBurney de Sawyerville pose une question sur le parc du Barrage. Le maire répond à sa question.
- 7) M. Dale Quinn réitère sa demande de réparation du panneau de signalisation sur la rue Principale Nord à Sawyerville. Il s'était déjà adressé au conseil à ce sujet en février dernier. Le maire lui répond que sa demande sera transmise aux travaux publics.

F) Correspondance.

Résolution 2015-07-5189

1. Gouvernement du Canada – Information sur le Forum pour jeunes canadiens.
2. MAMOT – Informations sur les programmes RECIM et PRIMEAU.
3. MTQ – Accusé de réception de notre demande de signalisation sur la route 253 près de l'intersection du chemin Sanschagrin. / Contrat de déneigement des routes 253, 212 et 210, rapport de rendement satisfaisant.
4. MDDELCC – Changements aux critères d'admissibilité du Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles.
5. Ministère de la Sécurité publique – Dépôt du rapport d'enquête publique au sujet de l'incendie mortel à la résidence du Havre, à L'Isle-Verte.
6. RACJ - Demande de permis d'alcool pour la salle Guy-Veilleux.
7. Réseau Biblio de l'Estrie – Nouveau membres du conseil d'administration.
8. Aménagement forestier et agricole des sommets – Assemblée générale annuelle le 25 juin 2015.
9. Éco Route Québec – Annonce du programme « Anxiété Zéro » pour trouver 300 nouvelles destinations québécoises qui pourront recevoir jusqu'à 3 bornes de recharge gratuitement.
10. Fondation Rues principales – Colloque annuel le 23 septembre 2015.
11. La Fondation du Centre de santé et de services sociaux du Haut-Saint-François – Campagne annuelle de sollicitation 2015.
12. MRC de Coaticook – Invitation au tournoi de golf le jeudi 16 juillet 2015.
13. La Maison Aube-Lumière – Campagne des amis 2015.
14. Coalition québécoise pour le contrôle du tabac – Remerciements pour notre appui et Information sur la campagne 10 dans 10.
15. Polyvalente Louis-St-Laurent – Journal Le Divers-Cité, juin 2015.
16. Loisir Sport-Plus – Offre d'un logiciel de gestion des loisirs et de la culture.
17. Avizo – Offre de service, norme comptable sur le passif des sites contaminés.
18. Vire O Vert – Programme de compostage domestique.

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Sylvie Lapointe, il est résolu que la correspondance soit versée aux archives municipales.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

G) Autres sujets - Activités de proximité.

- 1) M. Jean-Guy Prévost, 840 rue Craig Nord, demande de dérogation mineure 2015-05-04-D.

Résolution 2015-07-5190

CONSIDÉRANT que M. Jean-Guy Prévost, 840 rue Craig Nord, dont la propriété est située dans la zone commerciale C-2 (lot 4 487 050), demande une dérogation mineure pour que la municipalité permette l'installation d'une enseigne qui dépasse la dimension permise, la dimension pour cette zone étant de 5 mètres carrés et l'enseigne installée est de 11 mètres carrés;

CONSIDÉRANT que le Comité consultatif d'urbanisme a donné un avis négatif à la dérogation 2015-05-04-D de M. Jean-Guy Prévost, à une séance tenue le 18 juin 2015;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault appuyé par la conseillère Amanda Hamel et résolu de refuser la demande de dérogation mineure de M. Jean-Guy Prévost selon la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2) M. Sylvain Vallée, 740 rue Principale Est, demande de dérogation mineure 2015-05-05-D.

Résolution 2015-07-5191

CONSIDÉRANT que M. Sylvain Vallée, 740 rue Principale Est, dont la propriété est située dans la zone résidentielle RE-10 (lot 4 487 641), demande une dérogation mineure afin d'obtenir l'autorisation pour que la municipalité régularise l'emplacement du garage existant qui ne respecte pas les marges de recul et la distance permise entre le garage et le bâtiment principal, ainsi que la piscine hors-terre qui ne rencontre pas les normes d'implantation;

CONSIDÉRANT que le Comité consultatif d'urbanisme a donné un avis positif à la dérogation 2015-05-04-D de M. Sylvain Vallée pour l'ensemble de ses demandes, à une séance tenue le 18 juin 2015;

CONSIDÉRANT que le conseil, après de nombreuses considérations, refuse la demande telle que formulée pour la piscine, mais accepte de régulariser l'emplacement du garage existant qui ne respecte pas les marges de recul et la distance permise entre le garage et le bâtiment principal;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Yvan Tremblay, appuyé par la conseillère Sylvie Lapointe et résolu :

D'accepter la demande de dérogation mineure de M. Sylvain Vallée pour l'emplacement du garage existant qui ne respecte pas les marges de recul et la distance permise entre le garage et le bâtiment principal;

De refuser la demande de dérogation mineure de M. Sylvain Vallée pour la piscine hors-terre et d'exiger qu'elle soit relocalisée selon les normes prévues pour cette zone.

Sur le refus de la demande de dérogation mineure pour la piscine le vote est pris en conformité avec les dispositions de la *Loi sur les citées et villes* :

Monsieur le maire demande le vote :

ONT VOTÉ EN FAVEUR

Sylvie Lapointe
Yvan Tremblay
Roger Thibault
Noël Landry

ONT VOTÉ CONTRE

Pete Lachance
Yvon Roy
Amanda Hamel

4 votes en faveur

3 votes contre

ADOPTÉE SUR DIVISION

- 3) Championnat de Slo-Pitch national, demande de commandite.

Résolution 2015-07-5192

Proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé par la conseillère Amanda Hamel, il est résolu d'accorder une commandite de 350 \$ à un club de balle représenté par Joey Ruel pour leur participation au championnat de Slo-Pitch National qui se tiendra du 30 juillet au 3 août 2015 à Niagara Falls.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 4) Services exp inc., paiement d'honoraires professionnels, différents dossiers.

Résolution 2015-07-5193

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Yvon Roy, il est résolu d'autoriser le paiement de 12 662,20 \$ (incluant les taxes) pour les factures de Services exp inc. concernant différents dossiers.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 5) Monty Coulombe avocats, paiement d'honoraires professionnels, août à novembre 2014.

Résolution 2015-07-5194

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Sylvie Lapointe, il est résolu d'autoriser le paiement de 5 483,50 \$ (incluant les taxes) pour des factures du mois d'août à septembre 2014 de Monty Coulombe concernant différents dossiers.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 6) Aménagements floraux au Parc des Braves, à l'Hôtel de Ville, au Parc du barrage, à la place centrale à Sawyerville, acceptation de l'offre de service de la Pépinière Amanda-Joe.

Résolution 2015-07-5195

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Sylvie Lapointe, il est résolu d'accepter en partie l'offre de Pépinière Amanda-Joe, datée du 24 juin 2015, pour des aménagements floraux à différents endroits de la municipalité.

La conseillère Amanda Hamel déclare son intérêt et s'abstient de toute discussion et de vote à ce sujet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 7) Nomination du Comité consultatif pour l'élaboration du plan directeur pour les loisirs, les parcs et les espaces verts.

Résolution 2015-07-5196

CONSIDÉRANT que la Ville de Cookshire-Eaton désire élaborer un plan directeur des infrastructures de loisirs, des parcs et des espaces verts et qu'il est nécessaire de former un comité consultatif pour s'assurer des besoins des différentes clientèles et des développements futurs;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Yvan Tremblay et résolu de nommer les personnes suivantes pour siéger sur le comité :

Nom	Prénom	Organisme
Hamel	Amanda	Conseillère municipale
Lapointe	Sylvie	Conseillère municipale
Roy	Yvon	Conseiller municipal
Demarchi	Karine	Ville de Cookshire-Eaton
Leroux	Manon	Ville de Cookshire-Eaton

À déterminer		La relève du Haut-Saint-François
À déterminer		Loisirs Johnville
À déterminer		Loisirs Sawyerville
À déterminer		École Notre-Dame-de-la-Paix
Arpin	Marilyne	Coordonnatrice Québec en forme
Baron	Christine	Conseil Sport Loisir Estrie
Bresse	Isabelle	Loisirs Cookshire inc.
Coulombe	Alain	FADOQ
Kirby	Mary	Commissaire Eastern Township
Lapointe	Kathy	École St-Camille
Marilyne	Martel	CSSS du Haut-Saint-François
Ouellette	Myrthô	HSF fou de ses enfants
Tison	Sébastien	Agent de développement loisir MRC
Viens	Chantal	CPE Saute-Crapaud

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 8) Super Derby démolition Cookshire 2015, autorisation en vertu du règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques.

Résolution 2015-07-5197

Proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé par la conseillère Sylvie Lapointe, il est résolu :

QUE la municipalité accorde une commandite à Super Derby démolition Cookshire, édition 2015, en conformité avec la Politique sur les dons et les commandites;

QUE cette commandite soit offerte de la façon suivante : cueillette des ordures, collecte sélective et vidange des fosses septiques (la valeur de ces services est estimée à 1 000 \$);

QUE le conseil accepte que 6 pompiers / premiers répondants soient présents lors de l'activité et que ce service soit facturé aux organisateurs;

QUE la municipalité autorise, selon les dispositions des articles 27, 36 et 41 du règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques, l'activité qui se tiendra les 5 et 6 septembre 2015.

QU'une demande soit faite au MTQ pour l'installation d'une signalisation adéquate sur la route 108 durant la tenue de l'activité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 9) Hôtel-Motel Sawyerville, demande de commandite.

Résolution 2015-07-5198

Proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé par la conseillère Sylvie Lapointe, il est résolu d'accorder une commandite de 100 \$ à l'Hôtel-Motel Sawyerville pour leur inscription à Vélo Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 10) Chambre de commerce du Haut-Saint-François, demande pour l'utilisation de la Salle-Guy Veilleux.

Résolution 2015-07-5199

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Sylvie Lapointe, il est résolu d'autoriser la Chambre de commerce du Haut-Saint-François à utiliser la Salle Guy-Veilleux le 22 août 2015 pour leur 70^e anniversaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 11) Adoption de la Charte des paysages estriens.

Résolution 2015-07-5200

Proposé par la conseillère Sylvie Lapointe, appuyé par le conseiller Yvan Tremblay, il est résolu d'adopter la Charte des paysages estriens telle que déposée.

La Charte est annexée à la présente résolution et en fait partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 12) Piscine du secteur Cookshire, remplacement de l'assistant-sauveteur.

Résolution 2015-07-5201

Proposé par la conseillère Sylvie Lapointe, appuyé par la conseillère Amanda Hamel, il est résolu de retenir les services de Danik Jeanson, assistant-sauveteur, à compter du 1^{er} juillet 2015, en remplacement de Marc-André Boucher, pour la surveillance de la piscine municipale de Cookshire, saison estivale 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 13) Jardin communautaire de Sawyerville, organisation d'une activité pour la Fête du Canada, autorisation en vertu du règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques et aide financière.

Résolution 2015-07-5202

CONSIDÉRANT la demande du Jardin communautaire pour l'organisation d'une activité dans le cadre de la Fête du Canada, à Sawyerville, rétroactivement au 1^{er} juillet 2015, en conformité avec le règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par le conseiller Roger Thibault et résolu :

QUE la Ville de Cookshire-Eaton autorise rétroactivement, selon les dispositions des articles 27, 36 et 41 du règlement 86-2007, l'activité telle que précisée dans la demande datée du 30 juin 2015;

QU'une commandite de 250 \$ soit aussi accordée pour l'achat de drains.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14) Vente du camion Inter 1986, acceptation d'une offre.

Résolution 2015-07-5203

CONSIDÉRANT qu'à la fermeture de l'appel d'offres pour la vente de 2 camions, le soumissionnaire suivant a déposé une offre :

Nom	Inter 1987	Inter 1986
Services Randboro inc.	501 \$	752 \$

Proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé par le conseiller Yvon Roy, il est résolu d'accepter l'offre de Services Randboro inc. pour le camion Inter 1986 seulement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

15) Achat d'un balai mécanique.

Résolution 2015-07-5204

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Yvon Roy, il est résolu d'accepter l'offre de Eddynet d'un montant de 23 041,05 \$ (incluant les taxes), pour l'achat d'un balai mécanique selon la recommandation du Comité Voirie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16) Vidange et déshydratation des boues des étangs de la station d'épuration du secteur Cookshire, adjudication d'un contrat.

Résolution 2015-07-5205

CONSIDÉRANT qu'à la fermeture de l'appel d'offres pour la vidange et déshydratation des boues des étangs de la station d'épuration du secteur Cookshire, les soumissionnaires suivants ont déposé une offre :

Nom	Soumission (avant taxes) Option 1	Soumission (avant taxes) Option 2
ASDR Environnement	---	111 642,47 \$

CENTRIX Environnement	116 100,00 \$	---
NSE NEAULT Solution Environnement	78 980,00 \$	---
Revolution Environmental Solutions LP	171 028,62 \$	---
Veolia ES Canada Services Industriels inc.	153 225,00 \$	---

CONSIDÉRANT la recommandation de M. Jacques Pezet, ingénieur, Services exp, datée du 23 juin 2015;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Yvan Tremblay, appuyé par la conseillère Amanda Hamel et résolu d'adjuger le contrat pour la Vidange et déshydratation des boues des étangs de la station d'épuration du secteur Cookshire, pour un montant de 78 980,00 \$ (avant les taxes) à NSE NEAULT Solution Environnement, conformément à sa soumission ouverte le 18 juin 2015 et aux documents d'appel d'offres.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

17) Nomination des personnes autorisées à faire faire des clés sécurisées.

Résolution 2015-07-5206

CONSIDÉRANT que le service des travaux publics, selon les besoins, doit faire faire des clés sécurisées;

CONSIDÉRANT que les personnes autorisées pour faire faire ces clés doivent être dûment autorisées par le conseil municipal;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par le conseiller Roger Thibault et résolu d'autoriser les personnes suivantes :

- Martin Tremblay, directeur général / secrétaire-trésorier;
- René Lavigne, surintendant aux travaux publics;
- Claude Bilodeau, chef d'équipe.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18) Nomination d'un élu comme remplaçant sur le Comité consultatif d'urbanisme.

Résolution 2015-07-5207

Proposé par la conseillère Amanda Hamel, appuyé par le conseiller Yvan Tremblay, il est résolu de nommer la conseillère Sylvie Lapointe pour agir comme remplaçante sur le Comité consultatif d'urbanisme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

19) Location d'une pelle mécanique.

Résolution 2015-07-5208

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Yvon Roy,

il est résolu d'accepter l'offre de Top Lift Entreprise inc. d'un montant de 4 000 \$ par mois (avant les taxes), pour la location d'une pelle mécanique telle que décrite sur la soumission déposée datée du 29 mai 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20) Fédération québécoise des municipalités, résolution d'appui pour les négociations du prochain Pacte fiscal.

Résolution 2015-07-5209

CONSIDÉRANT que le premier ministre du Québec s'est engagé à établir une relation de partenariat entre les municipalités et le gouvernement;

CONSIDÉRANT que le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire s'est engagé à effectuer une réelle décentralisation des pouvoirs et des leviers financiers vers les municipalités;

CONSIDÉRANT que nous sommes des élus avec toute la légitimité pour agir;

CONSIDÉRANT que 93 % de l'ensemble des MRC et des municipalités du Québec ont participé à une vaste consultation menée par la Fédération québécoise des municipalités (FQM) sur les priorités du milieu municipal;

CONSIDÉRANT que quelque 400 délégués ont été très clairs sur leurs ambitions à l'occasion du Grand Rendez-vous des régions, le 3 juin 2015;

CONSIDÉRANT que l'augmentation des normes et des exigences du gouvernement du Québec impose de lourdes charges financières aux municipalités;

CONSIDÉRANT que les conséquences du Pacte fiscal transitoire sont insoutenables et qu'il y a urgence d'agir;

CONSIDÉRANT qu'il est impératif qu'un nouveau Pacte fiscal soit signé avant la préparation des budgets municipaux de 2016;

PAR CONSÉQUENT, Il est proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par la conseillère Sylvie Lapointe et résolu :

D'APPUYER la FQM dans sa volonté de participer en équipe à la négociation du prochain Pacte fiscal dans la mesure où les régions trouveront leur compte;

DE DEMANDER à la FQM de ne signer le prochain pacte fiscal que si et seulement si les éléments suivants s'y retrouvent :

- des moyens financiers qui suivent les nouvelles responsabilités vers l'autonomie des municipalités et des MRC;
- une diversification des revenus à l'avantage de toutes les régions du Québec;
- des leviers financiers spécifiques au milieu rural et aux municipalités dévitalisées; des orientations sur l'allègement de la reddition de comptes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

21) Gravière St-Laurent, demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ).

Résolution 2015-07-5210

CONSIDÉRANT que M. Jean-Luc St-Laurent s'adresse à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) pour obtenir l'autorisation d'agrandir l'aire d'exploitation afin d'accéder à la ressource en gravier et de procéder à des activités de concassage et de tamisage sur leur propriété située sur le lot 4 486 379, cadastre du Québec;

CONSIDÉRANT que cette gravière a déjà fait l'objet d'une autorisation de la CPTAQ (dossier 405215);

CONSIDÉRANT que cette gravière est située dans la zone rurale RU-2 et est conforme au règlement de zonage 371-2000, chapitre IX, article 9.1 régissant l'implantation de nouvelles carrières, gravières et sablières en zones rurale et industrielle aéroportuaire;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par le conseiller Pete Lachance et résolu d'aviser la CPTAQ que la Ville de Cookshire-Eaton n'a pas d'objection à la demande d'autorisation de M. Jean-Luc St-Laurent.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

22) Couches lavables, adoption du programme d'aide financière révisé.

Résolution 2015-07-5211

Proposé par la conseillère Amanda Hamel, appuyé par le conseiller Roger Thibault, il est résolu d'adopter la politique d'aide financière modifiée pour des couches lavables telle que déposée.

Cette politique est annexée à la présente résolution et en fait partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

23) Église essénienne chrétienne demande d'accommodement raisonnable pour l'épuration des eaux usées au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

Résolution 2015-07-5212

CONSIDÉRANT que l'Église essénienne chrétienne dont la propriété est située au 345 chemin Brochu s'adresse au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques pour faire une demande d'accommodement raisonnable pour le traitement des eaux usées sur leur propriété;

CONSIDÉRANT que l'Église essénienne chrétienne occupe une propriété de 100 ha dont une partie a obtenu l'autorisation de la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour une utilisation autre qu'agricole;

CONSIDÉRANT que cette demande d'accommodement raisonnable concerne le chapitre Q-2, r. 22 du Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées;

CONSIDÉRANT que l'Église essénienne chrétienne demande de pouvoir construire des résidences en utilisant des toilettes biologiques sèches avec un système séparé de fosse septique avec un champ d'épuration ou un puits absorbant pour les eaux ménagères;

CONSIDÉRANT que l'on retrouve sur cette propriété des édifices publics et plusieurs résidences;

CONSIDÉRANT que la municipalité a émis plusieurs constats d'infraction pour le non-respect du Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Pete Lachance et résolu :

QUE la Ville de Cookshire-Eaton avise le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques qu'elle n'est pas d'accord avec cette demande d'accommodement raisonnable pour le traitement des eaux usées sur leur propriété;

QUE cette résolution soit envoyée aux instances gouvernementales concernées et à l'ensemble des municipalités du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

24) Allocation d'un budget pour les photos des différents secteurs de la municipalité.

Résolution 2015-07-5213

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Sylvie Lapointe, il est résolu d'allouer un budget de 2 000 \$ pour la réalisation de photos des différents secteurs de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

25) Le Buvard librairie ambulante, vente de livres neufs et usagés.

Résolution 2015-07-5214

CONSIDÉRANT la demande la librairie ambulante, Le Buvard, qui désire s'installer dans le stationnement du IGA à quelques reprises au cours de l'été pour la vente de livres neufs et usagés;

Proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par la conseillère Amanda Hamel, il est résolu d'aviser Le Buvard que la Ville de Cookshire-Eaton n'a pas d'objection au projet tel que décrit dans la demande datée du 26 juin 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

H) Autres sujets - Activités d'agglomération.

Aucun.

I) Propositions des membres du conseil.

Aucune.

J) Avis de motion.

Aucun.

K) Étude et adoption de règlements.

- 1) Règlement 206-2015 modifiant le règlement de zonage no 416-01 de Cookshire afin de modifier les usages spécifiques autorisés dans la zone publique P-8.

Résolution 2015-07-5215

Proposé par le conseiller Yvan Tremblay, appuyé par le conseiller Roger Thibault, il est résolu d'adopter le règlement 206-2015 modifiant le règlement de zonage no 416-01 de Cookshire afin de modifier les usages spécifiques autorisés dans la zone publique P-8.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 2) Règlement 207-2015 décrétant une dépense 460 000 \$ et un emprunt 460 000 \$ de pour la réfection des services municipaux sur la rue Castonguay.

Résolution 2015-07-5216

Proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par la conseillère Sylvie Lapointe, il est résolu d'adopter le règlement 207-2015 décrétant une dépense 460 000 \$ et un emprunt 460 000 \$ de pour la réfection des services municipaux sur la rue Castonguay.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

L) Comptes du mois

Résolution 2015-07-5217

Compte salaires

208 804,27 \$

Compte général

201500804 (I)	FINANCIÈRE MANUVIE	9 918,50 \$
201500805 (I)	LAURENT & CLAUDETTE QUIRION	484,50 \$
201500806 (I)	CHENIL BOUBOU	1 500,00 \$
201500807 (I)	CORPORATION DE GESTION	4 405,00 \$
201500809 (I)	Andrée Gagnon	49,27 \$
201500810 (I)	M.R.C. DU HAUT ST-FRANÇOIS	176 844,54 \$
201500811 (I)	MINISTRE DES FINANCES	264 399,00 \$
201500812 (I)	STANLEY & DANNY TAYLOR TRANSPORT	22 376,66 \$
201500813 (I)	ECCE TERRA, A.-G. SENCRL	1 897,09 \$
201500814 (I)	LES SERVICES EXP INC.	6 235,10 \$
201500815 (I)	RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON	12 072,37 \$
201500816 (I)	SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES	646,65 \$
201500819 (I)	EQUIPARC - Manufacturier d'Équipe-	24 395,40 \$
201500820 (I)	KARINE DEMARCHI	97,65 \$
201500821 (I)	SSQ GROUPE FINANCIER	133,96 \$
201500822 (I)	ARCHITECH DESIGH	13 222,13 \$
201500824 (I)	LABORATOIRES D'ANALYSES S.M. INC.	184,89 \$
201500825 (I)	MINISTRE DES FINANCES	224,00 \$
201500826 (I)	VALÉRIE PELLETIER	50,00 \$
201500827 (I)	MAXIME NADEAU	403,33 \$
201500830 (I)	EXCAVATION M. TOULOUSE INC.	3 459,04 \$
201500831 (I)	LES CONSTRUCTIONS GMEC INC.	187,66 \$
201500832 (I)	CURTIS LOWRY	112,07 \$
201500833 (I)	SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE	662,90 \$
201500834 (I)	KARINE DEMARCHI	47,58 \$
201500835 (I)	BELL ALIANT - RÉCLAMATIONS BELL	911,78 \$
201500836 (I)	DALLAIRE MÉDICAL INC.	3 722,89 \$
201500837 (I)	MANOIR DE L'EAU VIVE	2 400,00 \$
201500838 (I)	HYDRO QUÉBEC	15 674,25 \$
201500839 (I)	BELL CANADA	851,19 \$

201500840 (I)	STATION SERVICE Y.P.G. INC.	339,29 \$
201500841 (I)	BELL MOBILITÉ CELLULAIRE	1 307,33 \$
201500842 (I)	M.R.C. DU HAUT ST-FRANÇOIS	818,70 \$
201500843 (I)	JOURNAL RÉG. LE HAUT SAINT-FRANÇOIS	714,61 \$
201500844 (I)	DEPANNEUR LACHANCE	185,49 \$
201500845 (I)	CHERBOURG SANITAIRE ET EMBALLAGE	468,97 \$
201500846 (I)	LABORATOIRES D'ANALYSES S.M. INC.	329,98 \$
201500847 (I)	PREVIMED INC.	75,80 \$
201500848 (I)	SUPERIEUR BUREAUTIQUE 2003 INC.	508,04 \$
201500849 (I)	TRANSVISION COOKSHIRE INC.	68,79 \$
201500850 (I)	Visa Desjardins	1 238,24 \$
201500851 (I)	PITNEY WORKS	1 400,43 \$
201500852 (I)	DISTRIBUTION ROYAL NET ENR.	277,03 \$
201500853 (I)	GARAGE NIELSEN ET FILS (SHELL)	907,87 \$
201500854 (I)	FONDS D'INFORM. SUR LE TERRITOIRE	85,00 \$
201500855 (I)	LA TRIBUNE LTÉE	212,13 \$
201500856 (I)	PHARMACIE COOKSHIRE INC.	167,02 \$
201500857 (I)	NETREVOLUTION	44,49 \$
201500858 (I)	RESTO HAUTS-BOISES	200,90 \$
201500859 (I)	EMANUELLE LALIBERTE-DAIGLE	590,61 \$
201500860 (I)	WEL.COM INFORMATIQUE	198,26 \$
201500861 (I)	FORMATION SAVIE INC.	1 707,38 \$
201500862 (I)	AGENCE DU REVENU DU CANADA	15 727,57 \$
201500863 (I)	MINISTÈRE DU REVENU	34 937,18 \$
201500864 (I)	MARTIN TREMBLAY	59,40 \$
201500865 (I)	FRANÇOIS PROULX	93,34 \$
201500866 (I)	UNITED CHURCH	800,00 \$
201500867 (I)	HYDRO QUÉBEC	6 928,66 \$
201500868 (I)	BELL CANADA	909,47 \$
201500869 (I)	TELMATIK	217,19 \$
201500870 (I)	JOURNAL RÉG. LE HAUT SAINT-FRANÇOIS	1 070,21 \$
201500871 (I)	CHERBOURG SANITAIRE ET EMBALLAGE	287,54 \$
201500872 (I)	FEDERATION QUEBECOISE DES	278,66 \$
201500873 (I)	CARREFOUR PLUS L.S.D.	2 426,28 \$
201500874 (I)	DISTRIBUTION ROYAL NET ENR.	634,54 \$
201500875 (I)	CÂBLE-AXION DIGITEL INC.	105,66 \$
201500876 (I)	LA COOP DES CANTONS	90,22 \$
201500877 (I)	RESTAURANT LA LANterne VERTE	57,28 \$
201500878 (I)	CÉLINE BLAIS	62,15 \$
201500879 (I)	JEAN TREMBLAY	63,50 \$
201500880 (I)	DANIEL HURDLE	53,15 \$
201500881 (I)	MARIO BOURGOIN	56,75 \$
201500882 (I)	LA TRIBUNE LTÉE	1 301,05 \$
201500883 (I)	ALAIN LUSSIER	52,25 \$
201500884 (I)	PASCAL YERGEAU	50,00 \$
201500890 (I)	AGENCE DU REVENU DU CANADA	12 092,43 \$
201500891 (I)	MINISTÈRE DU REVENU	27 212,96 \$
201500892 (I)	BÂTIRENTE	9 560,70 \$
201500893 (I)	FONDACTION	5 071,01 \$
201500894 (I)	SFL-PLACEMENT EN FIDUCIE	600,56 \$
201500895 (I)	Desjardins sécurité financière	2 493,24 \$
201500896 (I)	SYNDICAT DES TRAVAILLEURS ET DES	2 432,01 \$
201500897 (I)	SYNDICAT DES POMPIERS VOLONTAIRES	528,23 \$
201500898 (I)	REVENU QUÉBEC	193,80 \$
	Total :	705 862,75 \$
	Grand total :	914 667,02 \$

Liste des chèques annulés pour la période demandée

201500828	MAXIME NADEAU	3 459,04 \$
201500829	MAXFIELD RANDY, ALLAIRE SANDRA	3 459,04 \$

Proposé par la conseillère Sylvie Lapointe, appuyé par le conseiller Yvon Roy, il est résolu que le directeur général / secrétaire-trésorier est autorisé à

payer les comptes du mois de la Ville de Cookshire-Eaton tels que présentés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

M) Varia

- 1) Financement temporaire, règlement 207-2015 décrétant une dépense 460 000 \$ et un emprunt 460 000 \$ de pour la réfection des services municipaux sur la rue Castonguay.

Résolution 2015-07-5218

Proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par le conseiller Roger Thibault, il est résolu d'autoriser la direction à procéder à un emprunt temporaire, dans le cadre du règlement 207-2015 décrétant une dépense 460 000 \$ et un emprunt 460 000 \$ de pour la réfection des services municipaux sur la rue Castonguay, selon les dispositions prévues à l'article 567 de la *Loi sur les cités et villes*.

Le maire et le directeur général sont autorisés à signer tout document relatif à cet emprunt.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 2) Circulation des trains sur le territoire de la Ville de Cookshire-Eaton.

Le conseil convient de planifier une rencontre avec des représentants de la compagnie Central Maine and Québec pour discuter des sujets suivants :

- L'avertissement sonore du train lors de la traverse des passages à niveau;
- L'utilisation d'un terrain vague en bordure de la voie ferrée à Cookshire;
- La possibilité d'un droit de passage pour le réseau d'égout dans l'emprise de la voie ferrée pour raccorder le développement résidentiel Maheu.

- 3) Réparation de la pompe sur le camion de vidange des fosses septiques.

Résolution 2015-07-5219

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Yvan Tremblay, il est résolu d'autoriser le surintendant aux travaux publics à procéder au remplacement de la pompe sur le camion de vidange des fosses septiques. Un budget d'environ 10 200 \$ est alloué à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

N) Période de questions.

Aucune.

O) Levée de la séance.

Résolution 2015-07-5220

Proposé par la conseillère Amanda Hamel, appuyé par le conseiller Yvan Tremblay, il est résolu que la séance soit levée. Il est 21 h 15.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Noël Landry
Maire

Martin Tremblay
Directeur général / secrétaire-trésorier